



ETATS FINANCIERS SOCIAUX

31 décembre 2008

SOMMAIRE

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES	5
A) Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes.	6
B) Créances sur la clientèle	6
C) Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme.....	8
D) Effets publics et valeurs assimilées, Obligations, actions et titres à revenu fixe et variable.....	9
E) Immobilisations corporelles et incorporelles.....	10
F) Emprunts	10
G) Provisions.....	10
H) Conversion des éléments en devises	11
I) Instruments financiers de change et de taux.....	12
J) Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés.....	12
K) Informations sectorielles.....	13
 II – ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT DE CRISE FINANCIERE.....	 14
 III - NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX (en milliers d'euros)	 16
NOTE 1 : Créances sur les établissements de crédit.....	16
NOTE 2 : Opérations avec la clientèle	17
NOTE 3 : Obligations et autres titres à revenu fixe.....	19
NOTE 4 : Participations et autres titres détenus à long terme.....	20
NOTE 5 : Immobilisations	21
NOTE 6 : Autres actifs	21
NOTE 7 : Comptes de régularisation actif.....	21
NOTE 8 : Dettes envers les établissements de crédit	22
NOTE 9 : Opérations avec la clientèle	23
NOTE 10 : Dettes représentées par un titre	24
NOTE 11 : Autres passifs	25
NOTE 12 : Comptes de régularisation	25
NOTE 13 : Provisions	25
NOTE 14 : Dettes subordonnées.....	27
NOTE 15 : Capitaux propres	28
NOTE 16 : Engagements de hors bilan.....	29
NOTE 17 : Intérêts et produits assimilés.....	31
NOTE 18 : Intérêts et charges assimilées	31
NOTE 19 : Revenu des titres à revenu variable	31
NOTE 20 : Gains (pertes) sur opérations financières	31
NOTE 21 : Autres produits (charges) d'exploitation bancaire nets (nettes).....	31
NOTE 22 : Produits nets des autres activités	32
NOTE 23 : Charges générales d'exploitation	32
NOTE 24 : Coût du risque	33
NOTE 25 : Gains (pertes) sur actifs immobilisés.....	34
NOTE 26 : Résultats par secteurs d'activité.....	35
NOTE 27 : Impôt courant.....	35
 IV - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	 36
A) Effectif moyen employé pendant l'exercice.....	36
B) Situation fiscale.....	36
C) Consolidation	36
D) Tableau des participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme.....	37
E) Résultat financier des cinq derniers exercices.....	38

ETATS FINANCIERS SOCIAUX

BILAN

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	12/2008	12/2007	12/2006
Caisse, Banque centrales, C.C.P		344 735	581 489	440 405
Effets publics et valeurs assimilées				
Créances sur les établissements de crédit	1	4 517 255	5 517 220	10 149 791
Opérations avec la clientèle	2	6 585 761	8 684 993	5 183 613
Obligations, actions, autres titres à revenu fixe	3	3 313 855	2 585 881	1 594 720
Obligations, actions, autres titres à revenu variable				
Participations, parts dans les ent.liées, autres titres détenus à long terme	4	1 025 151	914 532	955 850
Immobilisations corporelles et incorporelles	5	4 422	6 545	6 776
Autres actifs	6	77 846	77 145	30 694
Comptes de régularisation	7	437 753	218 077	112 547
TOTAL ACTIF		16 306 777	18 585 882	18 474 396

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	12/2008	12/2007	12/2006
Dettes envers les établissements de crédit	8	5 135 659	3 701 540	3 302 258
Opérations avec la clientèle	9	356 457	144 798	387 531
Dettes représentées par un titre	10	8 599 517	12 133 905	12 564 746
Autres passifs	11	145 924	506 589	367 779
Comptes de régularisation et divers	12	249 046	272 172	168 627
Provisions	13	34 872	28 987	26 144
Dettes subordonnées	14	253 427	253 061	252 254
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)				14 318
Capitaux propres (hors FRBG)		1 531 875	1 544 830	1 300 739
Capital souscrit	15	100 000	100 000	100 000
Primes d'émission et fusion	15	258 807	258 807	258 807
Réserves	15	17 580	17 580	17 580
Report à nouveau	15	868 442	720 111	704 485
Résultat de l'exercice	15	287 045	448 332	309 867
TOTAL PASSIF		16 306 777	18 585 882	18 474 396

HORS BILAN

En milliers d'euros

HORS BILAN	Notes	12/2008	12/2007	12/2006
Engagements donnés:	16	6 161 487	2 912 218	1 391 718
Engagements de financement		2 242 945	2 152 914	247 951
Engagements de garantie		1 347 131	709 304	1 028 767
Engagements sur titres		134 000	50 000	115 000
Autres engagements donnés		2 437 411		
Engagements reçus:	16	6 855 009	5 821 266	5 534 767
Engagements de financement		6 041 323	5 379 239	5 264 840
Engagements de garantie		813 686	442 027	269 927
Engagements sur titres				
Autres engagements reçus				

COMPTE DE RESULTAT*En milliers d'euros*

RESULTAT	Notes	12/2008	12/2007	12/2006
Intérêts et produits assimilés	17	1 243 578	1 171 681	835 888
Intérêts et charges assimilés	18	(841 571)	(732 528)	(635 723)
Revenus des titres à revenu variable	19	128 150	184 693	301 969
Commissions (Produits)		22 221	7 713	1 283
Commissions (Charges)		(38 212)	(34 350)	(12 272)
Gains (Pertes) sur opérations des portefeuilles de négociation	20	48	123	(56)
Gains (Pertes) sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	20			
Autres produits (charges) d'exploitation bancaire nets (nettes)	21	47 452	(32 958)	(38 798)
Produits et charges nets des autres activités	22	(800)	(276)	246
PRODUIT NET BANCAIRE		560 867	564 098	452 537
Charges générales d'exploitation	23	(179 821)	(203 960)	(81 354)
Dotations aux amortissements et dépréciations immobilisations incorporelles et corporelles		(2 192)	(2 338)	(1 723)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		378 854	357 800	369 460
Coût du risque	24	(95 079)	(64 285)	(32 739)
RESULTAT D'EXPLOITATION		283 776	293 515	336 721
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	25	65 472	201 185	10 500
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	26	349 248	494 700	347 221
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	27	(62 203)	(60 686)	(23 036)
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées			14 318	(14 318)
RESULTAT NET		287 045	448 332	309 867

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS SOCIAUX

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux dispositions de la réglementation applicable aux établissements de crédit en France. Ils intègrent les comptes des succursales à l'étranger.

En 2008, RCI Banque compte 7 succursales à l'étranger.

En Allemagne, la succursale finance les ventes des réseaux Renault et Nissan.

Suite à l'absorption au 1^{er} Janvier 2008 par la succursale allemande de RCI Finanzholding GmbH jusque là détenue à 100 % par RCI Banque, il n'y a plus de sociétés en participation entre RCI Banque et RCI Finanzholding GmbH.

Un boni de fusion s'élevant à 86 millions d'euros a été enregistré dans les comptes de RCI Banque.

En décembre 2004, une dotation de 107 millions d'euros avait été attribuée à la succursale allemande.

En 2007, une réduction de la dotation de 46 millions d'euros a été enregistrée, la dotation à fin 2007 se portant donc à 61 millions d'euros.

En 2008, une nouvelle réduction de la dotation de 58.3 millions d'euros a été enregistrée, la dotation à fin 2008 se portant donc à 2.7 millions d'euros.

En Italie, la succursale a été dédiée principalement au refinancement des sociétés locales du Groupe RCI Banque. Elle a absorbé en 2007 la société RNC Spa, qui regroupait les activités de financement clientèle et réseaux des marques Renault et Nissan, permettant ainsi de réduire les structures juridiques et les frais de fonctionnement.

En Argentine, l'activité de la succursale concerne le financement du réseau. Une dotation de 15,45 millions d'euros lui a été attribuée en 2000. Une seconde dotation a eu lieu en 2007 pour un montant de 10 millions d'euros portant la dotation à fin 2007 à 25,45 millions d'euros.

Au Portugal, la succursale réalise des financements à la clientèle et aux réseaux.

En Slovénie, une succursale créée fin 2006 finance les stocks de Véhicules Neufs et de Pièces Détachées des 26 concessionnaires Renault du pays.

En Espagne, une succursale a été créée fin 2006. Cette société intègre l'activité auparavant réalisée par Renault Financiaciones (financement clientèle et réseau de la marque Renault) et Accordia (financement clientèle et réseau de la marque Nissan).

En 2008, la succursale espagnole a absorbé la société Artida de manière rétroactive au 01^{er} janvier 2008.

En Suède, une succursale a été créée en Juillet 2007 couvrant les 4 pays Nordiques. Cette entité propose depuis le 2 janvier 2008 une offre de financements aux concessionnaires et aux clients finaux de Renault. L'activité clientèle – particuliers et entreprise – est exercée en coopération avec Volvofinans pour la Suède et Nordea au Danemark, Finlande et Norvège. Les financements réseau sont intégralement gérés par la succursale avec une plate forme unique pour les 4 pays.

A) Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes.

L'application du Règlement du Comité de la réglementation comptable 2005-03, modifiant le règlement 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit, en intégrant les précisions apportées par les avis du CNC sur les encours restructurés et les encours compromis, entré en vigueur en 2006 n'a pas eu d'effet significatif sur l'information financière présentée.

B) Créances sur la clientèle

Principe d'évaluation et de présentation des créances sur la clientèle.

Les créances à la clientèle sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Dans une logique de présentation financière, les bonifications d'intérêts reçues de Renault ou de Nissan sont présentées en déduction de l'encours auquel elles se rapportent ; elles sont reprises en résultat selon la méthode financière.

Dans le cadre d'un contrat conclu avec RCI Leasing, la succursale allemande rachète sans recours les loyers futurs de l'activité leasing. Le prix de rachat est basé sur la valeur actualisée aux conditions du marché. Le contrat porte sur un montant maximal de 665 millions d'euros pour les activités de ventes Renault, sans limitation de montant pour les activités de ventes Nissan.

Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement),
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie,
- Pour les emprunteurs « Entreprises », chaque filiale dispose de sa propre méthodologie d'appréciation du risque, basée sur des combinaisons de scores, d'analyses financières, de notes externes et de systèmes experts,
- En ce qui concerne les emprunteurs « Grand Public », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné.
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 3 à 4 mois qui suivent le premier impayé,
- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 8 à 12 mois qui suivent le premier impayé,
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement à l'issue du 15ème mois qui suit le premier impayé, lors du passage en pertes.

Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et douteuses compromises sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

Identification et traitement des encours restructurés

RCI Banque n'a pas de créances restructurées au sens de l'article 6 du règlement 2002-03.

Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

Activité Grand Public

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Grand Public. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Grand Public » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de 12 mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Etant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incident non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Activité Réseau

Pour les encours les plus importants, tels que les créances réseau, la dépréciation des douteux est déterminée de façon unitaire sur base individuelle, en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les créances non douteuses font l'objet d'une approche reposant sur un examen individuel et un examen collectif du risque de crédit.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel fait néanmoins apparaître un indicateur objectif de dépréciation sont distinguées des autres créances non douteuses et regroupées dans la catégorie des créances incidentées, créée à cet effet. La dégradation de la structure financière, de la rentabilité et du comportement de paiement de la contrepartie constitue le fait générateur du classement dans la catégorie des créances incidentées. Elle constitue également le fait générateur de la dépréciation. Les créances incidentées font l'objet d'une dépréciation associant le taux de dépréciation des créances douteuses au taux de mutation des créances incidentées au douteux.

Compte tenu de la connaissance personnalisée de chaque contrepartie, les dépréciations sur créances incidentées peuvent également faire l'objet d'un ajustement d'expertise.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel ne révèle pas d'indicateur objectif de dépréciation sont regroupées dans la catégorie des créances saines. Elles font l'objet d'un examen collectif du risque de crédit, appréhendé au travers du risque sectoriel. Pour chaque pays où RCI Banque finance le réseau, les facteurs macro-économiques explicatifs du risque sur l'activité de financement du réseau sont identifiés sur une période longue et leur corrélation avec les pertes historiques est mise en évidence. Lorsque les indicateurs macro-économiques de référence font apparaître une dégradation, les créances saines sont dépréciées collectivement. Le taux de dépréciation traduit le taux de pertes en lien avec la dégradation observée.

Activité Entreprises

La clientèle Entreprises est dépréciée selon l'approche statistique sur base individuelle également appliquée à la clientèle Grand Public.

Cette méthode est appliquée dans la mesure où cette approche est pertinente. Dans le cas contraire, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Une approche collective par portefeuille a été mise en œuvre pour les créances saines, sans impact significatif sur les comptes de RCI Banque.

Activités Grand Public et Entreprises

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

Règles de passage en pertes

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

C) Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Relèvent de cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres, ou d'en assurer le contrôle.

On considère comme "Parts dans les entreprises liées" les titres des entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable. Les autres titres relevant de cette catégorie mais qui ne sont pas susceptibles d'être inclus par intégration globale dans ce même ensemble sont classés en "Titres de participation".

Autres titres détenus à long terme

Relèvent de cette catégorie les investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 Décembre 1976 (réévaluation légale). Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'usage est inférieure à ce coût d'acquisition. Celle-ci est généralement déterminée en fonction de la quote-part d'actif net détenue, calculée selon les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les dividendes correspondants sont comptabilisés dans l'année de leur mise en paiement.

D) Effets publics et valeurs assimilées, Obligations, actions et titres à revenu fixe et variable

Ce poste regroupe, conformément à la réglementation bancaire française, les valeurs mobilières, les instruments du marché interbancaire, les bons du Trésor et autres titres de créances négociables.

Les titres sont classés en trois catégories :

Titres de transaction

Ce sont des titres destinés à être cédés à brève échéance. L'évaluation de ce portefeuille se fait à la valeur de marché coupons courus inclus et les différences d'évaluation sont comptabilisées au compte de résultat.

Titres de placement

Les titres de placement regroupent les titres acquis dans l'intention de les détenir pour une période supérieure à six mois.

Ces titres sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition, hors intérêts courus pour les obligations. Pour les titres à revenu fixe, les différences positives ou négatives apparaissant entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement (décote ou prime) font l'objet d'un étalement sur la durée de vie restante des titres. Cet étalement est porté au compte de résultat.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur de marché d'une ligne de titres à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition ou à la valeur comptable corrigée de l'étalement des décotes et primes.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement comprennent exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver de façon durable, en principe jusqu'à leur échéance.

Ces titres sont soit couverts par des instruments de taux d'intérêt pour les protéger de façon durable contre le risque de taux, soit adossés à des financements long terme permettant leur conservation effective jusqu'à l'échéance.

Les décotes ou primes sont étalées sur la durée de vie restante des titres.

Les provisions pour dépréciation ne sont constituées que lorsqu'il existe une forte probabilité de défaillance de l'émetteur des titres.

E) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Constructions	15 à 40 ans
Autres immobilisations corporelles	4 à 8 ans

Les logiciels informatiques acquis sont amortis en totalité dès leur inscription en immobilisations incorporelles ou sur une durée maximale de 3 ans.

F) Emprunts

Primes et frais d'émission de titres ou d'obligations

Les primes et frais d'émission sont amortis selon une méthode actuarielle sur la durée de vie des emprunts et figurent dans les comptes de régularisation.

Opérations complexes

Les opérations structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont généralement adossées à des ressources sous forme de dépôts ou émissions de titres et comprennent des swaps comportant une ou plusieurs clauses optionnelles particulières.

Dans le cadre de ces montages, les risques de marché (taux, change) sont strictement neutralisés.

Les résultats de ces opérations sont inscrits au compte de résultat prorata temporis.

G) Provisions

I- Engagements de retraite et assimilés

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- Valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture, ou
- Juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût de la désactualisation moins la rentabilité attendue des actifs du régime, est entièrement constatée en charges de personnel.

2- Provisions risques pays

Les provisions pour risques pays porte sur les prêts accordés à certaines filiales et permet de déduire du résultat fiscal un pourcentage de ces encours. Le pourcentage appliqué ainsi que les pays sur lesquels se calcule la provision sont listés dans la lettre de la Direction de la Législation Fiscale du 24/07/2004.

Les filiales sur lesquelles RCI Banque calcule cette provision sont situées dans des pays :

- De catégorie I avec déduction fiscale de 5% : Pologne, Hongrie, Corée et République tchèque
- De catégorie II avec déduction fiscale de 10% : Roumanie et Slovaquie

H) Conversion des éléments en devises

Conversion des comptes des succursales étrangères

Les succursales à l'étranger sont gérées comme des établissements autonomes. Par conséquent, il a été estimé plus pertinent de traduire les comptes des succursales à l'étranger comme ceux des filiales, à savoir :

- Les postes du bilan, à l'exception des comptes de liaison, sont convertis au taux de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion sont inclus dans les comptes de régularisation

Opérations en devises

Lors de l'arrêt des comptes, les soldes monétaires exprimés en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participations et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits dans des comptes d'écart de conversion ; ceux-ci sont regroupés dans les postes de bilan avec les comptes de titres auxquels ils se rapportent.

Les pertes de change ne sont provisionnées que si une cession ou un remboursement des titres est prévu au cours de l'exercice suivant. De même cet écart de change n'est passé au compte de résultat qu'en cas de cession ou remboursement pour la partie des montants afférente aux titres cédés ou remboursés.

Consécutivement à l'introduction de l'euro et conformément aux textes en vigueur en France, l'écart de change dégagé lors du passage à l'euro sur les titres de participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme libellés en devises n'a pas été comptabilisé au compte de résultat, mais enregistré dans un sous-compte rattaché au compte principal des titres concernés.

I) Instruments financiers de change et de taux

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors bilan.

1 - Instruments financiers de taux d'intérêt négociés sur les marchés de gré à gré :

Il s'agit principalement d'opérations d'échange de taux d'intérêt dans le cadre d'une gestion du risque global de taux. Les charges et produits relatifs à ces opérations d'échange de taux d'intérêt sont inscrits au compte de résultat prorata temporis. Par ailleurs, les résultats dégagés sur les autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt, tels que les Forward Rate Agreements (F.R.A.), les caps, les floors et les collars, sont inscrits au compte de résultat de manière échelonnée sur la durée de vie des éléments couverts.

Lorsque le groupe est amené à prendre des positions isolées, les instruments concernés, traités sur des marchés de gré à gré sont valorisés selon la méthode suivante : les flux futurs certains sont actualisés sur une courbe de taux zéro coupon de la classe d'instruments correspondants. Les cotations de courbes de taux et de change sont extraites quotidiennement et automatiquement des systèmes fournis par des bases de données externes utilisées pour traiter sur les marchés. Seules les moins-values relatives à des ensembles homogènes de contrats sont provisionnées.

2 - Instruments de change :

Les instruments de change ont essentiellement pour but de couvrir le risque de change. Le résultat relatif à ces opérations est pris en compte de manière symétrique sur la durée de vie des éléments couverts.

J) Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

Les règles de contrôle interne applicables au risque de contrepartie sur produits dérivés sont définies sur le périmètre consolidé du groupe RCI Banque : les limites de contreparties sont allouées par Renault pour le groupe RCI Banque et le suivi des engagements doit, pour rendre compte de l'exposition réelle au risque, s'effectuer de manière consolidée. Il n'est donc pas fait de calcul individualisé d'exposition au risque de contrepartie pour la société RCI Banque.

Les règles de gestion du risque de contrepartie sur produits dérivés mises en place au niveau du groupe RCI Banque sont exposées ci-après.

Le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque est mesuré selon une méthode interne forfaitaire.

L'équivalent - crédit est calculé sur la base de coefficients de pondération liés au type d'instrument (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise et 12 % par an pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur la méthode ci-dessus. Il tient compte en outre du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie.

K) Informations sectorielles

La segmentation des activités s'articule autour de la notion de catégories de clientèle :

- Le marché **Grand Public** recouvre l'ensemble des financements et services associés réalisés avec les non professionnels.
- Le marché **Entreprises** regroupe l'ensemble des prestations de financement, de fleet management et les services associés destinés aux professionnels.
- L'activité **Réseau** recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires.

Les résultats de chacun de ces trois segments de marché sont présentés séparément.

Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des **Autres activités**.

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia, Samsung et Multimarques sont regroupées.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

II – ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT DE CRISE FINANCIERE

Dans un environnement économique en profonde mutation, RCI Banque a adapté son mode de fonctionnement au contexte financier actuel.

Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées.

La liquidité statique: l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

La liquidité dynamique « scénario noir » : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à de la ressource nouvelle. Ce scénario permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

La liquidité dynamique « scénario central du management » réalisée à partir d'hypothèses de refinancement diversifié incluant marché obligataire, placements privés, financement bancaire à long terme, titrisation (y compris conduit et BCE) et recours aux plans de soutien européens. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité à 12 mois. Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la liquidité statique prévisionnelle.

La réserve de liquidité est calculée comme la différence entre les sécurités disponibles et l'encours de commercial paper. Elle reflète la capacité de RCI Banque à lever des nouvelles ressources de manière certaine, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et commercial paper, sous forme de mobilisations en Banque Centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmées. Celle-ci atteint ainsi 3 988 M€, en progression de 911 M€ par rapport au 31 décembre 2007. Cette progression s'explique principalement par la titrisation du portefeuille leasing en Allemagne, conservée par RCI Banque comme collatéral BCE pour un montant nominal de 675 M€, et par la mise en place d'un mécanisme de déclaration bi-hebdomadaire des créances commerciales acceptées par la Banque de France en garantie des opérations de politique monétaire pour environ 220 M€.

Risque au titre de l'activité de crédit

La politique d'acceptation stricte et réactive a été maintenue et affinée. Les comités risques mensuels permettent le suivi régulier de la performance réelle et l'ajustement régulier des scores (objectifs par pays et par marché). Ces instances de pilotage ont été renforcées par un suivi dynamique du risque sur les 5 pays les plus importants, grâce à l'évolution méthodologique de nos modèles.

En 2008, les objectifs de PD moyenne (Probabilité de Défaut prévisionnelle) par pays ont été abaissés. Un suivi fin par secteur d'activité et l'ajustement des scores ont permis un maintien du coût du risque proche de celui enregistré en 2007 (hors Espagne). Outre les objectifs de PD, l'Espagne dispose d'un nouveau système d'acceptation entreprise depuis juin 2008 et d'une nouvelle direction d'acceptation suite à sa réorganisation en 2008.

Le recouvrement fait l'objet d'une attention particulière et reste avec l'acceptation un enjeu majeur. L'optimisation des plateformes (managers dédiés, renforcement des effectifs), la mise en place de nouveaux outils et le maintien de la politique de récupération des véhicules améliorent les performances de recouvrement des créances incidentées et douteuses.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCI Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le coût du risque global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de profitabilité.

Rentabilité

Les marges de crédit constatées sur les marchés ont subi des mouvements significatifs. Dans ce contexte volatil, RCI Banque a fait preuve d'une grande réactivité et révisé à plusieurs reprises les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires a été revue, et l'introduction d'un « taux de base Crédit Réseau » révisé mensuellement doit permettre de stabiliser la rentabilité de cette activité.

Gouvernance

Le suivi de la position de liquidité statique, de la position de liquidité dynamique dans un stress scénario de totale fermeture de nouvelles sources de financement, et de la réserve de liquidité ont fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays ont par ailleurs suivi plus systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

Expositions à la crise

Le contexte économique en 2008 a été caractérisé par le déplacement de la crise financière du risque essentiellement « subprime » à l'origine à un risque généralisé au secteur financier dans son ensemble. La période récente s'est traduite par l'aggravation des risques sur certains types de contreparties déjà en risque fin 2007 (monolines, contreparties bancaires, hedge funds) ainsi que par les faillites d'établissement de crédit (Lehmann Brothers, banques islandaises).

Le groupe RCI Banque ne détient pas d'expositions directes de type « subprime », monolines, hedge funds, CDO (Collateralized Debt Obligations) ou CMBS (Commercial Mortgage-Backed Securities). Il n'était pas non plus engagé dans des opérations avec des établissements ayant fait défaut. Aucune perte n'a donc été enregistrée à ce titre.

Dans le contexte économique actuel, le Comité de Contrepartie a par ailleurs décidé de supprimer ou geler temporairement les limites sur un certain nombre de contreparties sensibles ou en risque. Les suivis de dépassements de limites réalisés par le groupe n'ont pas mis en évidence de dépassements significatifs.

Principes et méthodes comptables

En préalable, l'analyse de la situation du groupe et les mesures prises dans le contexte actuel, telles que décrites précédemment, ne conduisent pas à remettre en cause l'hypothèse de continuité d'exploitation retenue pour l'arrêté des comptes.

Aucune autre estimation comptable particulière n'a été retenue par le groupe RCI Banque dans le cadre de la clôture des comptes 2008.

III - NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS SOCIAUX (en milliers d'euros)**NOTE 1 : Créances sur les établissements de crédit**

Ce poste s'analyse comme suit :

En milliers d'euros

Créances sur les établissements de crédit	2008	2007	2006
Comptes à vue	1 142 499	1 295 377	1 622 026
Comptes à terme	3 314 054	4 164 220	8 281 145
Prêts subordonnés			151 000
Sous total	4 456 553	5 459 597	10 054 171
Créances rattachées sur :			
Comptes à vue	4 919	5 490	4 546
Comptes à terme	55 783	52 132	90 708
Prêts subordonnés			366
Sous total	60 702	57 622	95 620
TOTAL	4 517 255	5 517 220	10 149 791

En 2008, le montant des prêts accordés aux sociétés du Groupe Renault est de 4,4 MEUR contre 5,4 MEUR à fin 2007 et 10,1 MEUR à fin 2006.

La baisse des créances à terme aux établissements de crédit est notamment liée à la fusion/absorption de RCI Finanzholding gmbh et de RCI Allemagne au 01/01/2008, RCI Finanzholding gmbh ayant le statut d'établissement de crédit.

Le prêt subordonné qui existait en 2006 était accordé par RCI Banque à Renault Financiaciones.

En milliers d'euros

Ventilation des échéances par durée résiduelle	2008	2007	2006
Jusqu'à 3 mois	2 291 668	3 402 063	4 783 049
+ 3 mois à 1 an	961 765	1 052 133	2 089 178
+ 1 an à 5 ans	1 263 822	1 063 024	3 146 564
+ de 5 ans			131 000
TOTAL	4 517 255	5 517 220	10 149 791

En milliers d'euros

Ventilation par zone géographique	2008	2007	2006
- France	2 038 814	1 923 003	1 893 265
- Union Européenne (hors France)	766 550	1 021 463	7 728 080
- Europe hors Union Européenne	1 686 582	2 128 608	337 015
- Amérique Latine	5 247	4 099	60
- Autres Zones	61	440 047	190 371
TOTAL	4 517 255	5 517 220	10 149 791

La fusion ayant eu lieu en Allemagne explique également la diminution des créances en zone Union Européenne.

NOTE 2 : Opérations avec la clientèle

Cette rubrique se décompose de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
<u>Créances sur la clientèle</u>	6 976 842	8 994 994	5 273 336
Créances commerciales	1 380 588	1 959 861	55 484
Autres concours à la clientèle	5 031 079	6 154 403	4 912 566
Comptes ordinaires débiteurs	178 879	472 218	58 200
Créances douteuses	277 589	277 111	177 930
Créances douteuses compromises	108 707	131 401	69 157
<u>Créances rattachées sur</u>	30 731	44 475	29 667
Créances commerciales	221	1 024	
Autres concours à la clientèle	28 521	35 234	24 537
Comptes ordinaires débiteurs	216	425	171
Créances douteuses et créances douteuses compromises	3 773	7 792	4 960
<u>Provisions</u>	(421 813)	(354 476)	(119 391)
Provisions sur créances incidentées ou à risque	(178 949)	(154 957)	(17 533)
Provisions sur créances douteuses	(131 298)	(99 415)	(36 683)
Provisions sur créances douteuses compromises	(111 566)	(100 104)	(65 175)
TOTAL CREAANCES SUR LA CLIENTELE NET	6 585 760	8 684 993	5 183 613

Les échéances par durée résiduelle se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
<u>Créances sur la clientèle</u>	6 585 760	8 684 993	5 183 613
Jusqu'à 3 mois	1 863 438	2 641 038	694 145
De 3 mois à 1 an	1 900 890	1 831 238	1 570 378
De 1 an à 5 ans	2 806 078	4 195 925	2 860 186
> à 5 ans	15 353	16 792	58 903

Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

<i>en milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Financement Grand Public	2 500 127	3 106 965	1 995 438
Valeur brute	2 756 492	3 243 289	2 055 033
<i>Dont créances douteuses</i>	105 816	74 634	22 293
<i>Dont créances douteuses compromises</i>	85 498	94 074	49 686
Provisions	(196 365)	(136 324)	(59 595)
<i>Dont provisions sur créances douteuses</i>	(75 494)	(43 144)	(13 925)
<i>Dont provisions sur créances compromises</i>	(91 656)	(80 457)	(43 652)
Financement Entreprises	249 682	965 640	835 362
Valeur brute	354 618	1 079 279	855 250
<i>Dont créances douteuses</i>	12 748	15 090	5 676
<i>Dont créances douteuses compromises</i>	10 917	21 270	20 131
Provisions	(104 936)	(113 640)	(19 888)
<i>Dont provisions sur créances douteuses</i>	(5 799)	(7 747)	(1 808)
<i>Dont provisions sur créances compromises</i>	(2 993)	(15 754)	(17 115)
Financement Réseaux	1 295 440	1 464 808	529 574
Valeur brute	1 415 944	1 569 322	569 481
<i>Dont créances douteuses</i>	199 583	245 306	140 223
<i>Dont créances douteuses compromises</i>	18 115	4 683	4 299
Provisions	(120 504)	(104 514)	(39 807)
<i>Dont provisions sur créances douteuses</i>	(66 862)	(47 431)	(20 949)
<i>Dont provisions sur créances compromises</i>	(12 707)	(3 893)	(4 408)
Autres	2 480 511	3 147 580	1 823 239
Valeur brute	2 480 511	3 147 580	1 823 239
<i>Dont créances douteuses</i>			
<i>Dont créances douteuses compromises</i>			
Provisions			
<i>Dont provisions sur créances douteuses</i>			
<i>Dont provisions sur créances compromises</i>			
Total des opérations avec la clientèle net	6 585 760	8 684 993	5 183 613

NOTE 3 : Obligations et autres titres à revenu fixe

Ce poste regroupe :

<i>en milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Titres de placement cotés	1 210 355	2 052 587	1 498 114
Titres de placement non cotés	1 713 273	411 086	94 673
Titres d'investissement non cotés	409 904	119 731	356
Créances rattachées aux titres à revenu fixe	6 344	6 089	1 933
Dépréciation titres d'investissement et placement	(26 021)	(3 612)	(356)
TOTAL	3 313 855	2 585 881	1 594 720

Ventilation des échéances par durée résiduelle :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Jusqu'à 3 mois	490 760	109 571	1 933
+ 3 mois à 1 an	1 558 305	102 979	364 300
+ 1 an à 5 ans	568 230	2 373 331	1 028 487
+ de 5 ans	696 560		200 000
TOTAL	3 313 855	2 585 881	1 594 720

Les titres de placement sont constitués de titres acquis dans le cadre des titrisations France (DIAC et COGERA), Italie et Allemagne dont voici le détail :

- DIAC, filiale française de RCI Banque : parts classe R (11,9 MEUR) et parts classe A (237,7 MEUR) émises par le fonds commun de créances Alliance Auto Loans - France, pour les besoins de l'opération de titrisation des crédits automobiles à la clientèle réalisée en 2007,
- COGERA, filiale française de RCI Banque : parts classe A (50 MEUR) émise par le fonds commun de créances Alliance DFP France pour les besoins de l'opération de titrisation des créances concessionnaires réalisée en 2005
- Succursale Italie : parts classe C (267,8 MEUR), émises par le fonds commun de créances Rome Alliance, pour les besoins de l'opération de titrisation des crédits automobiles à la clientèle réalisée en 2007
- Succursale Allemagne : parts classe R (1 443,7 MEUR) émises par le fonds commun de créances Cars Alliance Auto Loans Germany
- RCI Leasing Allemagne : parts classe A (376,7 MEUR), classe B (48 MEUR) et classe R (297,8 MEUR) émises par le fonds par le fonds commun de créances Cars Alliance Auto Loans Germany sur des créances de leasing (ALLEGRO)

La valeur de marché de ces titres de placement est de 2 693 MEUR en 2008 contre 2 276,6 MEUR en 2007. La moins value latente s'élève à 40,6 MEUR en 2008 contre une plus value latente de 1,2 MEUR en 2007.

La dotation de 26 MEUR correspond au risque de dépréciation des titres de classe A acquis par RCI Banque dans le cadre de la titrisation DIAC réalisée en 2007 et de la titrisation ALLEGRO réalisée par RCI Leasing Allemagne en 2008.

Les titres d'investissement correspondent exclusivement à des titres émis par RCI Korea Ltd et acquis par RCI Banque. La valeur de marché de ces titres est de 418,9 MEUR en 2008 contre 121,1 MEUR à fin 2007 et la plus value latente s'élève à 10,9 MEUR en 2008 contre 2,1 MEUR à fin 2007.

NOTE 4 : Participations et autres titres détenus à long terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Valeurs brutes	1 032 339	922 934	975 133
Parts dans les entreprises liées	691 104	687 765	767 080
Participations	341 023	234 842	207 536
Autres titres détenus à long terme	212	327	517
Dépréciations	(7 188)	(8 402)	(19 283)
Parts dans les entreprises liées	(7 188)	(7 364)	(19 241)
Participations		(996)	
Autres titres détenus à long terme		(42)	(42)
Valeurs nettes	1 025 151	914 532	955 850
Parts dans les entreprises liées	683 916	680 401	747 839
Participations	341 023	233 846	207 536
Autres titres détenus à long terme	212	285	475

Variation des titres de participation et parts dans les entreprises liées :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Valeur brute	975 133	141 245	(193 444)	922 934
Dépréciations	(19 283)	(5 666)	16 547	(8 402)
TOTAL 2007	955 850	135 579	(176 897)	914 532
Valeur brute	922 934	239 129	(129 724)	1 032 339
Dépréciations	(8 402)	(295)	1 509	(7 188)
TOTAL 2008	914 532	135 579	(176 897)	1 025 151

Les principales évolutions enregistrées au cours de l'exercice ont porté sur les titres suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008
Augmentation des titres détenus par RCI Allomagne	281
Titres Overlease Italie détenus par RCI Italie (49%)	
Augmentation de capital RCI Korea	86 785
Augmentation de capital Renault Credit Polska	3 883
Augmentation de capital RCI Bank Polska	13 313
Augmentation de capital RCI Finance CZK SRO	3 786
Augmentation de capital Renault Leasing SRO	7 573
Augmentation de capital Companhia de arrendamento mercantil	98 524
Augmentation de capital CFI Renault Do Brasil	1319
Création de la filiale RCI Services Ltd Malte	10 000
Création de la filiale RCI Services doo u Osnivanju Serbie	50
Retraitement hors MUSIC	13 615
Total des augmentations	239 129
Cession de RDFM	(181)
Liquidation de SFE	(42)
Cession des titres SAFCA	(60)
Fusion RCI Allemagne - RCI Finanzholding	(127 911)
Liquidation de Sygma Finance	(1 235)
Diminution des titres Artida et Overlease Espagne détenus par RCI Espagne	(295)
Total des diminutions	(129 724)

L'écart de conversion sur les titres de participation des filiales de la zone Euro s'élève à (0,9) MEUR à fin 2008 contre (19) à fin 2007. Il est de (95,9) MEUR à fin 2008 contre (13,6) à fin 2007 pour les filiales hors zone Euro.

Les principales filiales ont le statut d'établissement de crédit en France ou seraient considérées comme telles à l'étranger à l'égard de la réglementation française (cf. tableau des filiales et participations). Ces titres ne sont pas cotés.

NOTE 5 : Immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Immobilisations incorporelles	237	385	660
- Valeur brute	9 053	8 914	4 764
- Amortissement	(8 816)	(8 529)	(4 104)
Immobilisations corporelles	4 185	6 160	6 116
- Valeur brute	24 161	25 893	15 867
- Amortissement	(19 976)	(19 733)	(9 751)
TOTAL	4 422	6 545	6 776

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont principalement destinées à l'exploitation courante et proviennent essentiellement des succursales allemande, italienne et espagnole.

NOTE 6 : Autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Autres débiteurs	77 846	77 145	30 694
TOTAL	77 846	77 145	30 694

NOTE 7 : Comptes de régularisation actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Produits à recevoir sur Instruments financiers à terme	65 309	96 600	88 476
Autres produits à recevoir	13 500	20 043	677
Charges à répartir en valeur nette :			
- Frais d'émission des emprunts obligataires	1 593	3 284	9 957
- Primes d'émission des emprunts obligataires	3 382	3 000	663
- Primes d'émission des titres de créances négociables			2 357
Charges constatées d'avance	2 869	5 325	3 810
Comptes d'ajustement devises	347 982	81 682	
Ecart de conversion de la succursale Argentine	2 466	7 364	5 768
Valeurs reçues à l'encaissement	645	779	838
TOTAL	437 753	218 077	112 546

NOTE 8 : Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Comptes et emprunts	3 942 065	3 264 365	3 160 334
Comptes à vue	87 317	150 518	78 614
Comptes à terme	3 854 748	3 113 848	3 081 720
Valeurs données en pension ou vendues ferme	1 150 000	490 464	109 083
Dettes rattachées sur :	43 594	36 710	32 840
Comptes à vue	45	61	46
Comptes à terme	43 549	36 649	32 794
TOTAL	5 135 659	3 701 540	3 302 258

La valeur comptable des créances apportées en garantie à la Société de Refinancement des Activités des Etablissements de crédit (SFEI) par RCI Banque s'élève à 492 MEUR au 31 décembre 2008, en contrepartie d'un financement de 282 MEUR.

Le solde du financement accordé par la Banque de France en contrepartie des créances et titres mobilisés s'élève à 1 150 MEUR présenté dans le poste ci-dessus "Valeurs données en pension".

Le montant des dettes auprès d'entreprises liées s'élève 222,3 MEUR au 31 décembre 2008 contre 396,1 MEUR au 31 décembre 2007.

Ventilation des échéances par durée résiduelle :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Jusqu'à 3 mois	2 500 735	2 083 731	1 182 034
+ 3 mois à 1 an	890 587	593 240	791 567
+ 1 an à 5 ans	1 734 287	1 015 300	1 318 658
+ de 5 ans	10 050	9 269	10 000
TOTAL	5 135 659	3 701 540	3 302 259

Ventilation par zone géographique :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
- France	2 724 287	1 523 576	1 034 056
- Union Européenne (hors France)	2 372 255	1 962 073	2 220 628
- Europe hors Union Européenne	9 899	191 024	8 723
- Amérique Latine	29 218	24 867	17 470
- Autres Zones			21 382
TOTAL	5 135 659	3 701 540	3 302 259

NOTE 9 : Opérations avec la clientèle

Cette rubrique se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Comptes créditeurs à vue	211 132	124 083	101 495
Comptes créditeurs à terme	144 193	19 742	285 000
Autres sommes dues à la clientèle	758	622	93
<i>Sous total</i>	356 081	144 447	386 588
Dettes rattachées sur :			
Comptes créditeurs à vue	356	216	285
Comptes créditeurs à terme	20	135	657
<i>Sous total</i>	376	351	942
TOTAL	356 457	144 798	387 530

Le montant des opérations avec la clientèle concernant les entreprises liées s'élève à 326,7 MEUR au 31 décembre 2008, contre 105,6 MEUR au 31 décembre 2007. Cette augmentation s'explique en grande partie par le Gages Espèces Renault (+ 100 MEUR) et l'augmentation des comptes créditeurs de la clientèle avec l'entreprise liée Diac Location (+ 153,4 MEUR).

Le gage espèces est une sûreté accordée par le constructeur Renault, pour une durée indéterminée, protégeant RCI contre le risque de défaillance du groupe Renault Retail Groupe.

Ventilation des échéances par durée résiduelle :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Jusqu'à 3 mois	212 284	127 227	362 530
+ 3 mois à 1 an	4 193	17 571	12 500
+ 1 an à 5 ans	40 000		12 500
+ de 5 ans	100 000		
TOTAL	356 457	144 798	387 530

Ventilation par zone géographique :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
- France	272 460	48 608	333 300
- Union Européenne (hors France)	61 287	91 630	53 967
- Europe hors Union Européenne			
- Amérique Latine	2 709	6 160	263
- Autres Zones			
TOTAL	356 457	144 798	387 530

NOTE 10 : Dettes représentées par un titre

Ce poste comprend les éléments suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Emprunts obligataires	3 591 085	7 752 863	2 941 736
Titres de créances négociables	4 921 812	4 269 565	9 499 345
<i>Sous total</i>	<i>8 512 897</i>	<i>12 022 428</i>	<i>12 441 081</i>
Dettes rattachées :			
Emprunts obligataires	58 831	98 372	49 805
Titres de créances négociables	27 789	15 105	73 860
<i>Sous total</i>	<i>86 620</i>	<i>111 477</i>	<i>123 665</i>
TOTAL	8 599 517	12 133 905	12 564 746

Les EMTN précédemment classés dans les titres de créances négociables sont désormais assimilés à des emprunts obligataires, ces derniers présentant des caractéristiques similaires en terme de maturité, intention de gestion et suivi des risques.

Ventilation par durée résiduelle des emprunts obligataires :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Jusqu'à 3 mois	560 917	1 304 543	49 805
+ 3 mois à 1 an	772 500	2 127 635	
+ 1 an à 5 ans	2 316 500	4 394 839	2 941 736
+ de 5 ans		22 218	
TOTAL	3 649 917	7 849 235	2 991 541

Ventilation par durée résiduelle des titres de créances négociables :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Jusqu'à 3 mois	2 981 946	3 639 247	4 015 961
+ 3 mois à 1 an	1 312 171	586 852	2 601 396
+ 1 an à 5 ans	634 517	58 571	2 910 395
+ de 5 ans	20 966		45 453
TOTAL	4 949 600	4 284 670	9 573 205

NOTE 11 : Autres passifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Autres créditeurs	145 924	506 589	367 779
TOTAL	145 924	506 589	367 779

NOTE 12 : Comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Charges à payer sur instruments financiers à terme	133 120	133 042	114 039
Autres charges à payer	114 519	135 635	34 696
Produits perçus d'avance	1 289	3 078	11 085
Produits à répartir en valeur nette :			
- Primes d'émission des emprunts obligataires	119	417	249
- Prime d'émission des titres de créances négociables			126
Produits à étaler sur instruments financiers			
Comptes d'ajustement devises			8 432
TOTAL	249 046	272 172	168 627

NOTE 13 : Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006
Opérations bancaires	26 271	19 611	18 460
Provisions pour risques pays	16 120	19 360	17 862
Provisions pour engagements par signature			599
Autres provisions	10 151	251	9
Opérations non bancaires	8 601	9 376	7 684
Provisions pour engagements de retraite	2 233	2 521	15
Provisions pour restructurations	4 485	4 966	7 634
Provisions pour risques filiales			
Autres provisions	1 883	1 889	35
TOTAL	34 872	28 987	26 144

La provision pour risque pays correspond à la provision déductible fiscalement d'un % des encours de refinancement de RCI Banque (cf. Principes comptables).

La provision pour engagements de retraites concerne uniquement la succursale italienne.

Les autres provisions liées aux opérations non bancaires sont constituées par des provisions sur risques fiscaux et litiges.

Variation des provisions :

(en milliers d'euros)	2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclas & effet change	2008
Opérations bancaires						
Provisions pour risques pays	19 360	1 029		(4 269)		16 120
Provisions pour engagement par signature						
Autres provisions à caractère bancaire	251	9 900				10 151
Sous total	19 611	10 929		(4 269)		26 271
Opérations non bancaires						
Provisions pour pensions et retraites	2 521	39	(327)			2 233
Provisions pour plan social et restructuration	4 966	6 932	(6 238)	(1 809)	634	4 485
Provisions pour risques filiales						
Autres provisions	1 889	468		(772)	298	1 883
Sous total	9 376	7 439	(6 565)	(2 581)	932	8 601
Total	28 987	18 368	(6 565)	(6 850)	932	34 872

Rapprochement entre la valeur de l'engagement et la provision de retraite

En Milliers d'euros	2008	2007	2006
Valeur actuarielle des engagements	2 233	2 521	15
Gains et pertes actuariels non comptabilisés			
Coût des services passés non comptabilisés			
Provision nette au bilan	2 233	2 521	15

Ventilation de la variation de la provision pour engagements de retraites et assimilés

En Milliers d'euros	2008	2007	2006
Solde à l'ouverture	2 521	2 973	13
Charge nette de l'exercice	39	167	
Prestations payées et contributions versées aux fonds	(327)	(619)	2
Autres			
Solde à la clôture	2 233	2 521	15

La provision pour pensions et retraites ne concerne que RCI Italie.

Les provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2006	Dotations	Reprises	Reclas effet change	2007	Dotations	Reprises	Reclas effet change	2008
Dépréciations	139 028	219 505	(140 886)	148 844	366 491	167 704	(80 148)	-146	453 901
Opérations avec la clientèle	119 389	210 227	(123 983)	148 844	354 477	143 804	(77 444)	(146)	420 691
Opérations sur titres	19 639	9 278	(16 903)		12 014	23 900	(2 704)		33 210
Provisions	18 451	19 360	(18 451)		19 360	1 029	(4 269)		16 120
Provisions pour engagements par signature	589		(589)						
Provisions pour risques pays	17 862	19 360	(17 862)		19 360	1 029	(4 269)		16 120
Total	157 479	238 865	(159 337)	148 844	385 851	168 733	(84 417)	(146)	470 021

La ventilation par segment d'activité des provisions déduites de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en Note 2, accompagnée des encours correspondants. La ventilation du coût du risque par segment d'activité figure en Note 24.

NOTE 14 : Dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Emprunts subordonnés	250 000	250 000	250 000
Dettes rattachées sur emprunts subordonnés	3 427	3 061	2 254
TOTAL	253 427	253 061	252 254

Ventilation par durée résiduelle des emprunts subordonnés (y compris les dettes rattachées) :

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Jusqu'à 3 mois	3 427	3 061	2 254
+ 3 mois à 1 an			
+ 1 an à 5 ans			
+ de 5 ans	250 000	250 000	250 000
TOTAL	253 427	253 061	252 254

Les deux prêts subordonnés consentis par Renault SAS (392 MEUR) ont été remboursés au cours du premier semestre 2005. Ces deux prêts subordonnés ont été remplacés par une émission publique de dettes subordonnées de 250 MEUR d'une durée de 10 ans (remboursement in fine le 07/04/2015) au taux d'intérêt Euribor 3 mois + 0,4.

NOTE 15 : Capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31/12/07	Résultat 2007	Dividendes	Augmentations (Diminutions)	Solde au 31/12/08
Capital	100 000				100 000
Prime d'émission	256 790				256 790
Prime de fusion	2 017				2 017
Réserve légale	10 000				10 000
Réserve plus value à long terme					
Autres réserves	7 403				7 403
Ecart de réévaluation	177				177
Résultat	448 332	(448 332)		287 044	287 044
Report à nouveau	720 111	448 332	(300 000)		868 443
TOTAL	1 544 830		(300 000)	287 044	1 531 874

Au 31 Décembre 2008, Renault SAS détenait 999 992 actions, soit 99,99 % du capital de la société RCI Banque.

Conformément aux dispositions contenues à l'article 39 de la loi 2004-1485, la réserve spéciale de plus value à long terme a été transférée en 2005 au poste de réserve ordinaire.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DES CINQ DERNIERS EXERCICES :

Au 31 décembre 2004	100 000	258 807	686 902	1 045 709
Distribution de l'exercice			(180 000)	(180 000)
Variation report à nouveau			1 918	1 918
Résultat de l'exercice (avant affectation)			213 245	213 245
Au 31 Décembre 2005	100 000	258 807	722 065	1 080 872
Distribution de l'exercice				
Variation report à nouveau				
Résultat de l'exercice (avant affectation)			309 867	309 867
Au 31 Décembre 2006	100 000	258 807	1 031 932	1 390 739
Distribution de l'exercice			(250 000)	(250 000)
Variation report à nouveau			(44 241)	(44 241)
Résultat de l'exercice (avant affectation)			448 332	448 332
Au 31 Décembre 2007	100 000	258 807	1 186 024	1 544 830
Distribution de l'exercice			(300 000)	(300 000)
Variation report à nouveau				
Résultat de l'exercice (avant affectation)			287 045	287 045
Au 31 Décembre 2008	100 000	258 807	1 173 069	1 531 875

NOTE 16 : Engagements de hors bilanEngagement hors bilan

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
ENGAGEMENTS DONNES	6 161 487	2 912 218	1 391 718
Engagements de financement	2 242 945	2 152 914	247 951
- Engagements en faveur d'établissements de crédit dont :	108 800	81 800	75 500
<i>Ouverture de crédits confirmés</i>	68 800	71 800	51 500
<i>Engagements en faveur d'établissements de crédit</i>	40 000	10 000	24 000
- Engagements en faveur de la clientèle dont :	2 134 145	2 071 114	172 451
<i>Ouverture de crédits confirmés</i>	2 098 871	2 022 095	172 451
<i>Euros prêtés non encore livrés</i>	35 274	49 019	
Engagements de garantie	1 347 131	709 304	1 028 767
- Engagements d'ordre d'établissements de crédit dont :	1 035 508	520 939	670 209
<i>Cautions, avais et autres garanties données</i>	1 035 508	520 939	670 209
- Engagements d'ordre de la clientèle dont :	311 623	188 365	358 558
<i>Cautions, avais et autres garanties données</i>	311 623	188 365	358 558
Autres engagements	2 437 411		
- Valeurs affectées en garantie	2 437 411		
Engagements sur titres	134 000	50 000	115 000
- Autres titres à livrer à terme	134 000	50 000	115 000
ENGAGEMENTS RECUS	6 855 009	5 821 266	5 534 767
Engagements de financement	6 041 323	5 379 239	5 264 840
- Engagements reçus d'établissements de crédit dont :	6 041 323	5 379 239	5 264 840
<i>Ouverture de crédits confirmés</i>	5 971 323	5 334 239	5 239 840
<i>Engagements reçus d'établissements de crédit</i>	70 000	45 000	25 000
Engagements de garantie	813 686	442 027	269 927
- Engagements reçus d'établissements de crédit dont :	536 585	165 621	19 731
<i>Cautions, avais et autres garanties reçues</i>	536 585	165 621	19 731
- Engagements reçus de la clientèle dont :	277 101	276 406	250 196
<i>Cautions, avais et autres garanties reçues</i>	277 101	276 406	248 779
<i>Hypothèque, nantissement et autres sûretés</i>			1 417
<i>Autres engagements reçus</i>			
Autres engagements			
- Valeurs affectées en garantie			
Engagements sur titres			
- Autres titres à recevoir à terme			

Les valeurs affectées en garantie (engagement donné) enregistrées pour 2 437 MEUR correspondent aux créances et titres donnés en garantie à la Banque Centrale pour l'obtention de l'emprunt lié à la mobilisation.

Par ailleurs, il a été enregistré un engagement de financement reçu de la Banque Centrale pour 1 287 MEUR.

Un engagement de garantie donné à un établissement de crédit a été enregistré pour 492 MEUR et correspond aux créances DIAC et COGERA données en garantie à la Société de Refinancement des Activités des Etablissements de crédit (SFEF) en contrepartie des prêts qu'elle a accordé à RCI Banque.

Un engagement de garantie reçu d'établissement de crédit a été enregistré pour le même montant vis-à-vis de DIAC et COGERA.

EXEMPLAIRE
GREFFE

RCI Banque

Exercice clos le 31 décembre 2008

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

RCI Banque

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RCI Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 2 de l'annexe des comptes. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans la note I-B de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction ainsi que leur adaptation à l'environnement de crise financière pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre société a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

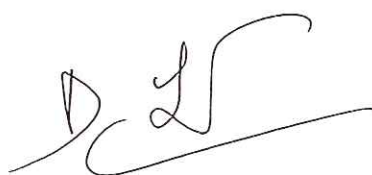
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 17 février 2009

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Damien Leurent

ERNST & YOUNG Audit



Micha Missakian

Attestation de la personne physique responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Le rapport de gestion inclus dans le présent rapport financier ne contient pas toutes les informations visées par le code de commerce. Celles-ci sont incluses dans le rapport de gestion qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires.

30 Avril 2009
Le Président du Conseil d'Administration
Philippe Gamba

